

Le **conseil d'administration** définit la politique de l'association ; il est présidé par le président de l'association. Il est composé de membres élus par les adhérents :

- par voie directe avec un renouvellement annuel d'un tiers des membres
- par voie indirecte pour les représentants des régions et secteurs, avec un renouvellement tous les trois ans

Le **conseil d'administration élu en septembre 2018 et modifié le 25 janvier 2019 est composé de :**

- **Suzette ASTRUC**, documentaliste INRA, déléguée régionale Occitanie-Méditerranée, représentante du Conseil des régions
- **Bénédicte BILLARD**, responsable de la médiathèque de l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse, chargée de la culture
- **Hélène BRACONNIER**, chargée d'accueil et d'information - Grand Nancy, déléguée régionale Grand Est, représentante du Conseil des régions
- **Sébastien BRUNET**, directeur de l'ingénierie des services - Réseau Canopé
- **Ghislaine CHARTRON**, professeur au CNAM et directrice de l'INTD - CNAM, membre du bureau national
- **Stéphane CHAUDIRON**, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Lille (laboratoire GERiiCO)
- **Anne CREPIN**, consultante indépendante
- **Danielle DUFOUR-COPPOLANI**, enseignante, présidente de l'ADBS
- **Francine FILOCHE**, représentante du Conseil des secteurs
- **Alexandra MANIERE**, cheffe de service de documentation - Chambre régionale des comptes
- **Chantal PASQUIER**, représentante du Conseil des secteurs
- **Myriam RICHARD**, coordinatrice de la politique documentaire - Réseau Canopé, secrétaire générale
- **Bruno RICHARDOT**, administrateur, délégué régional Hauts de France
- **Henri STILLER**, PDG Histen Riller, trésorier national

*En italique : assistant au CA au titre des régions et des secteurs*

**mise à jour le 25 janvier 2019**

**URL :** <https://www.adbs.fr/conseil-dadministration-de-ladbs>